

Programme

Eco-naviguer

Dans une aire
marine protégée

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL

10 MARS 2022



Sommaire

Retrouvez tous les liens du Programme	01
Ordre du jour	02
Mot d'accueil	03
Présentation 1 - Guide méthodologique conception et évaluation des actions de sensibilisation Life Marha	04 - 05
Présentation 2 - Le Programme en 2022	06 - 08
Atelier - Axes stratégiques pour une plaisance bleue verte	09 - 15
Présentation 3 - Antifouling & Webinaires	16 - 18
Atelier - Fiches argumentaires sur les impacts du nautisme	19 - 20
Présentation 4 - Confédération du Nautisme et de la Plaisance : membres, missions et enjeux de demain.	21 - 22
Présentation 5 - Stratégie environnementale des Glénans : éducation à l'environnement	23 - 24
Liste des participants	25

Retrouvez



LA JOURNÉE EN VIDÉO

Retrouvez les vidéos des intervenants de la réunion du Groupe de travail national sur la chaîne Youtube du Programme Éconaviguer dans une AMP. L'intégralité de la journée, elle, sera publiée en visionnage privé, seuls les membres du Groupe travail pourront la visionner.



LES SUPPORTS DE PRÉSENTATION

L'ensemble des supports de présentation sont disponibles sur la Dropbox Programme.



Framapad

LE FRAMAPAD

Nous avons ouvert un Framapad afin de co-construire nos échanges, ce dernier vous permettait de partager vos avis, commentaires et suggestions concernant les différents ateliers de la journée.

+ d'informations

 **LE LINKEDIN**

 **PORTAIL DE L'OFB**

 **LA DROPBOX**

 **YOUTUBE**



Ordre du jour

- **10h15** **Un guide méthodologique pour la conception et l'évaluation des actions de sensibilisation et un programme de formation**
Clarence Labbé - Responsable sensibilisation du Life Marha, OFB
 - **11h00** **Présentation des évolutions du Programme et des actions 2022 & présentation des nouveaux outils du Programme**
Équipe du Programme Éconaviguer dans une AMP
 - **11h30** **ATELIER**
Travaux autour des 8 axes de réflexion pour un Programme pluriannuel
Équipe du Programme Éconaviguer dans une AMP
-
- **14h00** **Travaux en partenariat avec l'UBS : enquête nationale sur les usages en matière d'antifouling - Quelles thématiques pour les webinaires de formation en 2022 ?**
Équipe du Programme Éconaviguer dans une AMP
 - **14h30** **ATELIER**
Travaux sur les Fiches argumentaires sur les impacts du nautisme
Programme Éconaviguer dans une AMP
 - **15h15** **Présentation de la Confédération du nautisme et de la Plaisance, de ses membres, ses missions et enjeux de demain**
Jean-François Thau - Secrétaire général de la Confédération du nautisme et de la Plaisance (CNP)
 - **16h00** **Les Glénans et l'environnement : l'association, sa stratégie environnementale, une éducation à l'environnement maritime des pratiquant.e.s et des moniteur.trice.s de voile.**
Tom Daune - Délégué général du Centre de formation Les Glénans
Céline Hauzy - Chargée de mission environnement du Centre de formation Les Glénans

Équipe du Programme

10h00 - Mot d'accueil

par Stéphanie Tachaires



Stéphanie Tachaires

Chargée de mission pêche et activités maritimes, OFB



[Vidéo de l'intervention](#)



Coraline Jabouin

Chargée de mission milieux marins et littoraux, OFB



Gwenaël Le Maguer

Ingénieur Écosystème d'Innovation "Mer & Littoraux",
Université Bretagne Sud



Julian Stone

Président, association Innovations bleues



Rachel Moreau

Coordinatrice du Programme "Éconaviguer
dans une aire marine protégée"
One Step Ahead



Léane Chemineau

Assistante communication et événementiel
Programme Éconaviguer dans une aire marine protégée



Clarence Labbé

Responsable sensibilisation du Life Marha, OFB



[Vidéo de l'intervention](#)



[Support de présentation](#)

Dans le cadre du Programme Life Marha, le projet Guisma a été engagé en 2018 avec le groupe littoral des CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement) et l'IMSIC (Institut méditerranéen des sciences de l'information et de la communication) afin de progresser collectivement sur les actions de sensibilisation pour le milieu marin. Un premier axe de travail a consisté à inventorier les différentes actions de sensibilisations menées en métropole pour l'environnement marin.

Contact : clarence.labbe@ofb.gouv.fr

Cet inventaire ainsi que le document précisant la méthode employée pour le réaliser est disponible [ici](#)

Les gestionnaires d'aires marines protégées ont été également mobilisés pour travailler sur plusieurs ateliers, afin de cibler leurs besoins notamment sur les questions de méthode. Un guide d'aide à la décision vous proposera un chemin décisionnel en 3 étapes. Cet outil est en cours de finalisation. Tout au long de l'année 2022, quatre web-conférences seront proposés, ils introduiront des modules de formation-action. La première web-conférence se tiendra en octobre 2022.

ÉCHANGES

Qui seront les formateurs des modules de formation-action ?

Il y a actuellement un marché publié pour recruter ce prestataire, ce marché a été construit sur les données discutés précédemment.

Le quiz simplifié m'a posé question, si un gestionnaire d'AMP ou moi même étions amenés à le remplir, peut-on craindre que les résultats soient biaisés ? Les questions sont peut-être construites pour apporter certains garde-fous ?

La méthodologie se base sur une démarche marketing, nous avons croisé un certain nombre d'indicateurs nous permettant d'identifier quel était le niveau de conscience écocitoyenne du public. Il y a sept indicateurs au total, repris chacun par une question, qui permettent après un calcul de points, de faire ressortir un profil type. Les questions sont très cadrées.

Pourrait-on arriver à conclure que certains profils ne seront malheureusement jamais sensibles à ces méthodes de sensibilisation ? Pour ces profils seul la réglementation serait adaptée ?

La sensibilisation ne pourra pas remplacer la réglementation. La sensibilisation est envisagée ici en soutien à la réglementation.





Rachel Moreau

Coordinatrice du Programme, One step Ahead



[Vidéo de l'intervention](#)



[Support de présentation](#)

En 2021, le Programme a mené à bien ses actions annualisées :

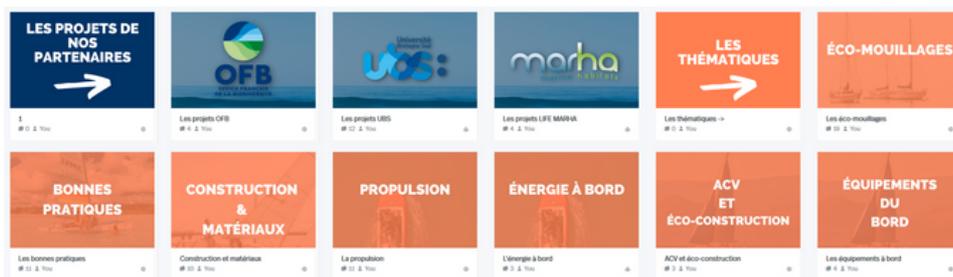
- Les newsletters du Programme diffusées en juillet et décembre 2021 sous un nouveau format html avec une diffusion à des réseaux et contacts élargis (1300 contacts),
- La réunion du Groupe de travail national le 10 juin 2021 qui a porté sur divers sujets et initiatives autour du Programme,
- Les Rencontres interprofessionnelles sur « l'éco-innovation et les écotechnologies dans le nautisme » du 16 décembre 2021, sujet fédérateur qui a proposé 25 interventions et a rassemblé plus de 200 inscrits au plus fort de la journée.

En outre, le partenariat avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) a permis de proposer aux gestionnaires d'aires marines protégées, deux webinaires de formation sur les antifouling et la biorestauration, ainsi que la réalisation d'une enquête nationale auprès des plaisanciers quant aux usages des antifouling.

Parmi les nouveaux outils se mettant en place pour une meilleure valorisation et diffusion des actions du Programme, un site web sera bientôt en ligne ainsi qu'une plateforme de veille autour des projets de l'éconavigation et l'éco-innovation dans le nautisme.



Site web en cours de développement



Plateforme de veille du monde de l'éconavigation

ÉCHANGES

Les thématiques des prochaines Rencontres interprofessionnelles ont été discutées. Nous remarquons notamment l'émergence des questions autour des thématiques suivantes :

LABELS, CHARTES ET CERTIFICATIONS

- état de l'art des dispositifs de labels / chartes / certifications
- encadrement du whales watching, valorisation du label High Quality WWW

QUESTION D'USAGE ET DE COMPORTEMENT, LEURS IMPACTS ET ÉVOLUTIONS

- l'évolution des usages nautiques dans les AMP : essor de la motorisation électrique, des dispositifs légers individuels
- nuisances sonores et lumineuses et leurs impacts sur la faune marine
- comment mieux travailler et collaborer avec les loueurs de bateaux ?
- quels impacts des produits utilisés à bord ?
- le traitement des eaux noires sur les deux façades, le rôle clé des constructeurs.
- action d'acculturation à destination des agents portuaires

Les thématiques habituelles traitées par Programme reviennent également :

- antifouling & alternatives (dès lors que l'on a des avancées réelles à exposer)
- la conformité des aires de carénage notamment sur la façade méditerranéenne
- mouillages innovants, état de l'art des avancées

REMARQUES

Il pourrait être pertinent de dissocier la façade méditerranéenne et la façade atlantique en créant des groupes spécifiques durant les Rencontres. Les problématiques sont parfois différentes notamment sur les questions de fréquentation et de conflits d'usage, petite et grande-très grande plaisance.

Il est nécessaire de faire ressortir l'intérêt du partage d'expérience, peut-être prévoir également des sous-groupes sur certaines thématiques. Par exemple, le traitement des loueurs de bateaux, la motorisation peu bruyante avec pour intérêt de valoriser les transports à passagers qui s'impliquent dans un process de changement pour un meilleur respect du milieu. Le développement de très petites unités de transport à passagers pour consommer de la nature en un temps record : recherche de sensations et de vitesse, consommation du lieu.

Pourquoi ne pas généraliser les bonnes pratiques et réglementations à l'ensemble du milieu marin, d'autant que la pandémie a provoqué une recrudescence des activités nautiques ?

11h30-12h30 - Atelier



Rachel Moreau

Coordinatrice du Programme, One step Ahead



[Vidéo de l'intervention](#)



[Support de présentation](#)

AXE 1.

CONTINUITÉ ET MISSIONS DU PROGRAMME

Le Programme confirme ses missions et leur continuité :

- Le rôle de veille du Programme quant aux initiatives autour de l'éconavigation et de l'éco-innovation dans le nautisme
- Le rôle de facilitateur et fédérateur d'acteurs de l'éconavigation autour de projets d'intérêt
- Pourvoyeur d'expertise sur les thématiques du Programme
- Le rôle d'instance de réflexions et de dialogue sur les orientations stratégiques pour l'éconavigation & l'éco-innovation dans le nautisme.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Pas de retours spécifiques.

AXE 2.

DE LA CONNAISSANCE DES USAGES À UNE GESTION INTÉGRÉE ET PARTICIPATIVE

Projets existants

- GIS HOMMER
- les travaux du Life Marha et du l'UMR AMURE de l'IFREMER dans le cadre de Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin – DCSMM sur la gouvernance
- Études RESOBLO

Propositions

- Déploiement cellules locales d'analyse des usages proposant des indicateurs objectifs « baromètres » permettant de mesurer le niveau d'imprégnation et d'implication des plaisanciers – prévention des antagonismes - à travers les systèmes de gouvernance, les prises de paroles, les participations à des projets communs

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Il faudrait un temps long aux gestionnaires afin d'analyser et connaître les usages de leurs sites. Des difficultés pour obtenir des financements longs seraient également à envisager.

Le sujet de la connaissance des usages est très important, mais des difficultés pour comprendre comment les cellules locales pourraient fonctionner ressortent. Il existe un risque que cela soit chronophage à mettre en place pour les gestionnaires d'AMP. La notion d'observatoire des usages (un peu comme pour les impacts) ne serait elle pas plus appropriée ?

AXE 3.

DE LA CONNAISSANCE DES USAGES À UNE GESTION INTÉGRÉE ET PARTICIPATIVE

Projets existants

- GIS HOMMER
- Études RESOBLO

Propositions

- Création d'observatoires des impacts, zones de mouillages ou ports, connaissant de fortes variations dans leurs fréquentations. En effet, la concentration des bateaux, voire de la saturation des bassins, paraît un critère important à prendre en compte.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Il est nécessaire de hiérarchiser l'importance des différents impacts (variables en fonction des territoires) pour aider à prioriser les actions de limitation des pressions.

Des aides pour faciliter le positionnement sur les évaluations d'incidences (exemple : manifestation de jetski...) pourraient être proposées. Il faudrait un guide méthodologique des différents suivis qui peuvent être mis en place. De plus, Il apparaît nécessaire de pouvoir comparer les observatoires avec l'utilisation de méthodologie homogène.

La création de ces observatoires paraît très pertinente, il faudrait peut-être impliquer aussi les représentants des acteurs (associations des usagers, représentants des ports de plaisance, etc) pour qu'ils soient présents au sein des comités de ces observatoires.

Il pourrait être intéressant de s'appuyer sur les résultats de Résoblo, avec un travail de capitalisation et de diffusion des travaux faits.

Des actions en cours à mentionner ?

Actuellement, le grattage de coques de navires de plaisance pour déterminer les espèces non indigènes marines (ENI) dans le fouling (cf. travaux du CPIE Bassin de Thau sur deux ports en Occitanie) est en cours, avec pour but de faire prendre conscience du rôle de la plaisance dans la dissémination des ENI.

AXE 4.

SENSIBILISATION : CAMPAGNE NATIONALE AVEC LES ACTEURS DU NAUTISME POUR PARLER D'UNE SEULE VOIX AU PLUS GRAND NOMBRE

Projets locaux existants et passés

- l'association Voiles de Neptune, l'éco-charte du marin, l'association Écho-gestes, la campagne éco-gestes Méditerranée

Impact

- Parler d'une seule voix aux navigants et aux pratiquants, permettant ainsi un résonnement plus important à l'échelle des 15 millions de pratiquants occasionnels ou réguliers

Propositions

- Un des enjeux de la mise en œuvre d'une telle campagne nationale serait de s'appuyer sur les acteurs à même de porter une telle dynamique et de la faire aboutir favorablement

ÉCHANGES

Une campagne nationale certes, mais elle doit rester complémentaire aux campagnes locales ciblées sur les enjeux spécifiques locaux. Il faut faire attention à garder de la lisibilité et de la cohérence à travers les multiples échelles existantes (locales, régionales, nationale...).

Quelles sont les évaluations des campagnes menées jusque là ?

Des propositions concrètes ?

Il pourrait être intéressant de s'appuyer sur des acteurs relais, prescripteurs (loueurs, opérateurs de loisirs nautiques, ports, gestionnaires de ZMEL...) et de proposer des outils, des visuels et des messages qui puissent être déclinés et adaptés localement - par exemple, des illustrations en licence ouverte qui permettent des modifications.

Des actions en cours à mentionner ?

La campagne Écogestes se déploie actuellement en Bretagne avec la formation des volontaires aux méthodes de communication engageante. Cependant, certaines difficultés à les articuler avec les campagnes déjà existantes apparaissent.

Une enveloppe financière est prévue pour le projet PLAIZPARC au PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis (EGMP) afin de lancer une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers (sur les zostères principalement mais l'idée est de les sensibiliser sur l'ensemble des thématiques). Ces actions seront menées en 2022 et 2023.

AXE 5.

LA FORMATION & LA CULTURE NAUTIQUE POUR DES PRATIQUES SÉCURISÉS ET RESPONSABLES

Constats

- Déficit de « sens marin », notion rassemblant la pratique, l'expérience et la bonne connaissance du milieu marin, tant en ce qui concernent les attitudes de sécurité, que la préservation de ce milieu
- Nouveaux pratiquants
- Développement du motonautisme

Propositions

- Réforme du Permis Mer
- Mise en place d'un livret nautique de compétence
- Culture nautique française et son maillage de club et d'évènements

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Des propositions concrètes ?

Le travail avec les plateformes de location de bateaux de particuliers pourrait être une piste, cela influencerait sur la prise en compte des réglementations des AMP et un partage d'informations sur les AMP pourraient être instauré.

Un livret d'acculturation à destination des usagers est disponible chez les vendeurs de matériels comme Decathlon, par exemple.

AXE 6.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE DE L'ÉCONAVIGATION & ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE & DU DÉVELOPPEMENT

Actions

- Partenariats mis en place avec l'Université de Bretagne Sud et de l'université de Montpellier

Propositions

- Mise en place d'un GIS sur l'éconavigation

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Comment encourager les initiatives R&D sur les alternatives aux antifouling ?

Un axe essentiel de développement serait de positionner le Programme comme unité d'expertise.

Il pourrait être également intéressant de constituer un panel de plaisanciers testeurs d'alternatives aux antifouling sur chaque façades, notamment pour pouvoir "intéresser" le plus grand nombre et communiquer localement.

Il faudrait donner suite à l'enquête antifouling avec Finistère 360° avec un testing de plaisanciers plus large. L'UBS pourrait être pilote sur un contrat R&D ou une coopération public-public avec l'OFB.

AXE 7.

ANALYSE COMPARATIVE DES ACTEURS ET PROJETS DE L'ÉCONAVIGATION ET DE L'ÉCO-INNOVATION DANS LE NAUTISME

Constats

- Existence de nombreux initiatives et projets à l'étranger

Propositions

- État de l'art des projets et instance traitant des thématiques de l'éconavigation et l'éco-innovation dans le nautisme : dans le réseau international des AMP, dans des instances internationales – ex : ICOMIA, par des associations engagées pour l'environnement marin.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Il serait très pertinent de connaître ce qui se fait au-delà de nos frontières, mais il est nécessaire de trouver les bons interlocuteurs.

AXE 8.

ÉVALUATION DES ACTIONS : MISE EN PLACE DE PROCESS D'ÉVALUATION DES ACTIONS ET DE LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Propositions

- Mise en place d'indicateurs objectifs qualitatifs et quantitatifs, de procédés de feedback, d'objectifs de mesure et de compensation d'impacts.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Les protocoles d'études des impacts devraient être conçus et/ou supervisés par des experts scientifiques selon les milieux marins affectés et homogénéisés afin de préconiser des mesures cohérentes entre les activités et les milieux marins communs aux différentes façades maritimes.

Travaux en partenariat avec l'UBS

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES USAGES EN MATIÈRE DE PRATIQUE DE CARÉNAGE ET D'ANTIFOULING

Contexte de cette action

Focus sur l'enquête nationale auprès des plaisanciers propriétaire de bateaux de plaisance

- Objectifs & modalités
- Résultats

Perspectives – Suites à donner en 2022 ?



Léane CHEMINEAU

Équipe du Programme Éconaviguer



Vidéo de l'intervention



Support de présentation

Suite à diffusion de cette enquête, nous avons obtenu un échantillon satisfaisant mais le nombre de répondants s'avère un peu faible dans certaines zones géographiques, en Méditerranée notamment.

En matière de pratiques, l'utilisation de peintures antifouling reste largement majoritaires, les autres options restent marginales. Dans l'ensemble, les répondants sont concernés par les questions environnementales. Une sensibilité forte à l'impact environnemental des peintures antifouling ressort : les plaisanciers sont conscients que leur utilisation n'est pas anodine.

Enfin, sur le sujet de la diffusion de l'information, des travaux sont à mener pour faciliter l'identification des ressources sur le sujet.

Au vu des résultats et des conclusions de l'enquête nationale sur les pratiques de carénage et d'antifouling des plaisanciers, trois axes sur les suites à donner à cette enquête sont ressortis :

Axe 1 : compléter notre étude et affiner les résultats

Axe 2 : retravailler sur la diffusion des connaissances au sein du réseau des aires marines et au-delà

Axe 3 : compléter l'étude Finistère 360°.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Pour donner suite à l'enquête nationale sur les pratiques de carénages et d'antifouling :

- Il s'avère intéressant d'approfondir les études sur les alternatives aux antifouling.
- De compléter l'enquête pour faire un lien "quantitatif" et "qualitatif" avec le parc de bateaux.
- D'identifier via l'enquête les pistes de progrès "faciles". Par exemple, les propriétaires qui ont un bateau qu'ils stockent à terre mais qui mettent tout de même de l'antifouling.



Au vu des réponses, les deux axes principaux consisteraient à :

- retravailler sur la diffusion des connaissances au sein du réseau des aires marines et au-delà, par le biais de travaux sur les études et les messages : comment les rendre plus lisibles, simples, percutants ? Mais aussi sur les supports de présentation. L'aspect sensibilisation et pédagogie serait à travailler également, notamment en proposant des contenus et formats utilisables par les professionnels auprès des plaisanciers.
- à vote égal, il semblerait pertinent de compléter l'étude Finistère 360° en dupliquant cette dernière sur d'autres bassins, sur la façade méditerranéenne par exemple ou encore en étendant l'étude à d'autres solutions, comme un testing de nouvelles formulations de peintures antifouling et d'alternatives nouvelles.

Présentation 3 - 14h00-14h30

WEBINAIRES

QUELLES THÉMATIQUES POUR LES WEBINAIRES DE FORMATION EN 2022 ?

Nous avons cherchons à cibler les thématiques suscitant votre intérêt, sont revenues principalement :

- Propulsion et moteur : impacts liés, alternatives au thermique, pistes en cours de développement (hydrogène ?)
- Impacts environnementaux d'un bateau de plaisance - aperçu général et l'approche cycle de vie



LES DEUX WEBINAIRES DE FORMATION DE 2021 SONT DISPONIBLES SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE : [Éconaviguer dans une aire marine protégée.](#)



Atelier
**Fiches argumentaires
sur les impacts du nautisme**

Objectif
Fournir des éléments de langage et discours oral ou écrits, aux gestionnaires d'aires marines protégées sur différents impacts du nautisme

Destinataires
Gestionnaires d'aires marines



Rachel Moreau

Coordinatrice du Programme, One step Ahead consulting



Vidéo de l'intervention



Support de présentation

Les huit fiches argumentaires ont pu être présentées aux membres du Groupe de travail :

- FICHE 1. IMPACTS DU NAUTISME : **ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE**
- FICHE 2. BIEN GÉRER LES **DÉCHETS DOMESTIQUES** DU BORD
- FICHE 3. LES **DÉCHETS SPÉCIFIQUES** AU NAUTISME.
 1. Les pyrotechniques
 2. L'entretien du bateau hors lavages (eaux grises)
 3. Les eaux « grasses » ou eaux de fond de cale
- FICHE 4. LES **EAUX GRISES**. Une pollution tellurique généralisée
- FICHE 5. LES **EAUX NOIRES**. Naviguer en eaux troubles
- FICHE 6 LES NUISANCES SONORES DES MOTEURS MARINS. Ralentissez...
- FICHE 7. POUR UN CHANGEMENT DE **CULTURE NAUTIQUE** pour des nouveaux comportements sur des nouveaux bassins de navigation : les aires marines protégées et autres zones maritimes
- FICHE 8. COMMENT NAISSENT LES BATEAUX ? L'impact de la **construction**
- FICHE 9. Comment meurent les bateaux ? La **fin de vie** des bateaux

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Remarques sur le contenu et la forme

La structure et les thématiques de ces dernières ont pu être discutées afin de cibler au mieux les attentes des membres du Groupe de Travail. Le besoin d'avoir une structure de fiche claire avec une partie concise sur la réglementation est exprimée.

La volonté de faire apparaître les coûts des solutions techniques et leurs modalités d'utilisation et d'installation paraissent également indispensables. Par exemple, celles des nables anti-débordement, des adaptateurs pour vidange de cuves à eaux grises, des absorbants d'hydrocarbures...

Propositions de thématiques

Des fiches sur l'état du dérangement d'espèces et impact sur habitats naturels font parties des propositions. Même si le format ne permettra pas d'être exhaustif sur le sujet, il est important de prendre en compte ces impacts importants du nautisme. On risque de laisser croire que les impacts listés sont les seuls impacts des activités nautiques. Certaines bonnes pratiques générales sur ces deux sujets méritent d'être écrites, elles constitueront un bon appui pour les centres de formations.

Un argumentaire sur les eaux grises et noires notamment sur leurs impacts sur la qualité des eaux littorales et donc des eaux de baignade est également souhaité.

Peut-être faudrait-il produire une fiche spécifique sur les supports légers est ressortie (Stand Up Paddle, surf...) ?



Jean-François Thau, Secrétaire général



Jean-François Thau,

Secrétaire général de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP)



[Vidéo de l'intervention](#)



[Support de présentation](#)

Cette confédération a pour finalité d'alimenter la politique maritime conduite par le gouvernement afin de lever les freins qui bloquent le développement du nautisme et de la plaisance. Ces rencontres fournissent de nombreuses pistes que le Secrétaire général de la mer porte auprès des administrations et avec l'appui de la Confédération et de ses adhérents.

En outre, il permet de renforcer la structuration de la filière à travers les réalisations menées dans les cinq groupes de travail :

- groupe 1 : mesurer les retombées économiques du nautisme

- groupe 2 : développer les sports nautiques et de bords de mer dans leur diversité
- groupe 3 : attractivité des ports de plaisance maritimes et fluviaux
- groupe 4 : modernisation, simplification et fiscalité
- groupe 5 : favoriser le développement harmonieux de la plaisance et de la pêche de loisirs en mer.

Quelques réalisations concrètes :

- [Guide des AOT](#)
- [L'équivalence des diplômes Ministère de la jeunesse et des sports & marine marchande](#)
- L'équivalence du Capitaine 200 restreint pour nos marins d'exception.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Les gestionnaires de ZMEL sont-ils représentés ?

Aujourd'hui, les gestionnaires de ZMEL sont rattachés aux autorités portuaires. Un des groupes de travail permettra de générer une vraie politique sur les mouillages moins impactants. C'est un sujet d'actualité au sein de la CNP.

Les guides de whale watching font-ils parti de votre périmètre d'action ?

Dans le rapport Nautisme de demain, une proposition de création de livret du nautisme numérique est évoquée, cela sera une base dynamique permettant d'éduquer le pratiquant tout au long de son parcours. Au sein de ce livret, nous prévoyons la mise en place d'un volet environnemental qui pourraient intégrer ces considérations.

En interne, un certain nombre d'acteurs ont fait valoir qu'il existait déjà un certain nombre d'outils et que basculer sur tout du tout numérique serait une erreur. Ce travail n'est pas simple et l'état des lieux de l'ensemble des initiatives existantes est en cours.

Quels vont être les dossiers portés par le GT 5 ? Quels sont les dossiers en cours ?

Nous avons notamment beaucoup travaillé sur les plateformes de locations en ligne qui attirent de nombreux pratiquants ayant des niveaux de formation très divers. Un travail important a été réalisé autour de cette question. Des propositions ont fait l'objet de fiches techniques et sont portées dans les différents GT.

Concernant l'enjeu de simplification de diplômes, est-ce que vous pourriez nous donner un ou deux exemples concrets ?

A travers un diplôme nautisme multisupports, nous pourrions décroquer les enseignements et aussi arriver sur des pratiques plus transverses. Les fédérations travaillent beaucoup sur ce sujet. Il faut ouvrir les diplômes qui sont bien souvent trop restrictifs. L'idée serait aussi d'inclure dans ces formations, des modules qui pourraient servir de ressources pour l'ensemble des acteurs.

REMARQUES

Il semble intéressant de développer des formations professionnelles environnementales pour permettre d'encadrer au mieux les classes de mer.



Tom Daune & Céline Hauzy

Délégué général

Chargée de mission environnement

Centre de formation Les Glénans



[Vidéo de l'intervention](#)



[Support de présentation](#)

L'intégration de la question environnementale dans le centre de formation des Glénans est une vraie question d'actualité. L'appréhension du milieu doit faire partie intégrante de la formation, nous devons être en mesure de naviguer en cohérence avec notre environnement.

Les trois grands axes de la stratégie environnementale des Glénans consistent en :

Axe 1 : la gestion des espaces naturels des Glénans avec la mise en défense et valorisation de la biodiversité des dunes.

Axe 2 : le programme École de mer visant à éduquer aux patrimoines naturels et culturels maritimes les usagers de loisirs nautiques vers des pratiques respectueuses.

Axe 3 : la mise en place du laboratoire d'innovations vertes dans le but d'expérimenter et développer des innovations.

Le projet KISS fait aussi parti des axes de la stratégie environnementale visant à construire un bateau écoresponsable tourné vers l'avenir.

ATELIER/ÉCHANGES AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL

Les guides environnements sont-ils disponibles en ligne?

L'intégralité des documents sont disponibles sur [le site des Glénans](#) téléchargeables en PDF.

Le "sens marin" implique aujourd'hui une vision large et holistique du milieu, intégrant la dimension environnementale.

Quels sont pour vous les enjeux majeurs qui rapprochent les Glénans et le Programme dans leurs missions ?

Nous devons considérer que la mer reste un espace de liberté, nos enseignements et nos comportements doivent transmettre une connaissance, mais aussi une richesse matériel et immatériel. De nombreuses solutions techniques doivent accompagner cela, aujourd'hui selon nous l'enjeu principale est celui de la formation.

Il faut souligner la qualité du [guide environnement](#). Une personne découvrant le milieu marin peut être sensibilisé à sa préservation. Il existe cependant des limites : si la fréquentation d'un site devient trop importante, même en respectant des comportements adaptés, la capacité de charge du lieu peut être dépassée.

Comment vous garder la main sur la fréquentation de vos sites ?

Évidemment, nous sommes confrontés à cette question, et principalement quant à des conflits d'usages. Cela devient une vraie difficulté, en été notamment. Ces îles n'ont cependant jamais été sous cloches, notre responsabilité est de trouver un équilibre. Je suis convaincu que les Glénans vivent mieux en étant fréquentés. Cela n'est simple, il faut beaucoup discuter. C'est aussi en ce domaine que l'État peut jouer un rôle de régulateur.

Ce matin, nous avons évoqué la possibilité de mise en place d'observatoires pour justement évaluer cette notion de capacité de charge.

Avez-vous des indicateurs de votre côté ?

Cet été, dans les Calanques, nous avons assisté à une saturation totale du site. Il nous faut instaurer une logique de gestion de flux. Il existe des solutions, comme le passage du permis mer à 12 miles par exemple. Mais ce ne sont pas des décisions simples à mettre en place.

Liste des participants

Céline Hauzy - Chargée de mission environnement Les Glénans
Daphné Duvernay - Maître de conférences Université de Toulon
Valentin Guyonnard - Coordinateur RESOBLO OFB PNM EGMP
Tiphaine Rivière - Chargée de mission Usages PNM Martinique
Maiwenn Le Borgne - Chargée de missions Lannion-Trégor Communauté
Jean-François Thau - Secrétaire général Confédération du Nautisme et de la Plaisance
Tom Daune - Délégué général du Centre de formation Les Glénans
Caroline Bontet - Chargée de mission Activités nautiques et de loisir PNM du Bassin d'Arcachon
Chloé Thebault - Chargée de mission Natura 2000 - volet terrestre Mairie de l'île d'Houat
Patricia Paolinetti - Chargée de la protection du milieu marin DML64/40
Anne Boulet - Chargée de mission Natura 2000 et usages PNR du Golfe du morbihan
Sébastien Meslin - Chargé de mission usages de loisirs et EEDD - OFB PNM EGMP
Sandra Runde-Cariou - Chargée de mission, OFB
Marie Le Baron - Chargée de mission usages de loisirs en mer et N2000, OFB/DFM Atlantique
Julien Tavernier - Chargé de mission activités nautiques Parc national des calanques
Valérie Yeuc'h - Ingénieure d'étude LABOCEA
Sébastien Biton - Chargé Mission Pêche professionnelle, Cultures marines Usages Loisirs, OFB
Anne Troufléau - Médiatrice de la biodiversité en rade de Brest. PNR d'Armorique
Clarence Labbé - Responsable sensibilisation du Life Marha, OFB
Julian Stone - Innovations bleues
Rachel Moreau - Programme Econaviguer dans une AMP
Coraline Jabouin - Chargée de mission milieux marins et littoraux, OFB
Stéphanie Tachaires - Chargée de mission "pêche et usages maritimes", OFB
Léane Chemineau - Programme Econaviguer dans une AMP



Programme

Eco-naviguer

Dans une aire
marine protégée
